

INFORMATION BATTUE DE CHASSE



Lot de Chasse n° 03 sur le territoire de Vic-sur-Seille

Titulaire : Monsieur Vincent JEANPIERRE

Saison Chasse 2024 / 2025 — Calendrier des battues



Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025
Lundi 21 octobre	Lundi 11 novembre Lundi 25 novembre	Lundi 2 décembre Lundi 9 décembre Lundi 16 décembre Vendredi 27 décembre	Lundi 13 janvier Mardi 21 janvier Lundi 27 janvier	Lundi 10 février Vendredi 28 février

Département de la Moselle

RAPPEL :



Chasses en forêt communale de VIC-SUR-SEILLE

Les périodes de chasses en forêt, pour la session 2024/2025, se déroulent d'août 2024 au mois de février de l'année suivante.

Pour la sécurité de tous, et le bon déroulement de ces journées, il est très d'important d'attirer l'attention des utilisateurs de la forêt qu'il faut absolument emprunter les chemins balisés et ne pas traverser la forêt pendant les périodes de battues.

Il est important de respecter scrupuleusement les signalétiques affichées. « **Danger chasse en cours** » signifie dans les faits « **ACCES INTERDIT** » afin d'éviter tout risque d'accident.

Rappel qu'une balle est mortelle jusqu'à 1 200 m.

- Pour les chasseurs les consignes de tir sont strictes :
- Le tir est autorisé en position debout uniquement
- Le gibier doit être clairement identifié
- La zone de tir dégagée
- Respect strict de l'angle de tir de 30° ou suivant indication du chef de ligne
- Tir sur courte distance 50 m environ
- Tir fichant (enterré)

**Le Maire,
Jérôme END**

